

### Document à caractère publicitaire, non contractuel.

L'investisseur est invité à se référer au prospectus et document d'information clé du fonds Arkéa Focus – European Economy avant de prendre toute décision finale d'investissement.

La stratégie d'investissement comporte des limites méthodologiques. Pour plus d'informations, merci de vous référer au prospectus, partie "1) Descriptions des stratégies utilisées".



## ARKÉA FOCUS THEMATIC

"La gamme actions "Arkéa Focus Thematic" est composée de fonds **actions thématiques qui** investissent sur des transitions plus responsables.

La clé d'innovation de la gamme de Arkéa Focus Thematic réside dans sa **gestion active**, **associant les convictions de l'équipe de gestion à la puissance des outils quantitatifs** pour investir de manière avisée dans des sociétés plus **Responsables et Leaders**, créatrices de valeur sur le long terme."

Olivier Nobile, Responsable du pôle quantitatif



# GAMME ARKEA FOCUS THEMATIC: INVESTIR SUR LES TENDANCES STRUCTURELLES

Un fonds faisant partie intégrante des thématiques **transverses**\* et **multi sectorielles investissables** identifiées par nos gérants dans un **large univers géographique**.









<sup>\*</sup> Chaque thématique est traitée distinctement dans un fonds de la gamme Arkéa Focus Thematic.

## ARKÉA FOCUS - EUROPEAN ECONOMY

"L'intérêt d'investir dans Arkéa Focus - European Economy est de profiter du renouveau de l'économie Européenne. Le fonds permet de bénéficier du renforcement stratégique de l'Europe dans un contexte de prise de conscience d'une certaine autonomie économique et des enjeux de développement durable."

Aurélio Rodriguez, Responsable Gestion Quantitative

### UNE INTÉGRATION POUSSÉE DES CRITÈRES ESG COUPLÉE À UNE APPROCHE FINANCIÈRE



#### INVESTIR DANS LE FUTUR DE L'ÉCONOMIE EUROPÉENNE

Les enjeux écologiques, la covid-19, les crises géopolitiques ont entraîné un bouleversement de l'économie, remettant en cause le modèle de mondialisation des dernières décennies.

Arkéa Focus – European Economy investit dans les entreprises européennes cotées\* qui privilégient une activité en Europe:

- ✓ Implantation & chaînes d'approvisionnements
- ▲ Emploi
- ▲ Investissements



### DE GESTION INNOVANTE

Une gestion de conviction renforcée par des outils quantitatifs :

- ▲ Analyse qualitative des entreprises
- Outils quantitatifs & traitement de la data
- ▲ Modélisation de tendances
- ▲ Optimisation sous contrainte du portefeuille



#### L'ESG AU CŒUR DU PORTEFEUILLE

Intégration ESG au sein du portefeuille\*\* :

- ▲ Exclusion de 20% des émetteurs les moins bien notés de l'univers d'investissement du fonds\*
- ▲ Label ISR



### RISQUES\*\*\*

- ▶ Perte en capital: Le capital initialement investi peut ne pas être intégralement restitué.
- ▲ Risque actions : Baisse de la valeur du fonds si les marchés actions baissent.
- ▲ Risque lié à l'engagement sur des instruments financiers à terme.
- A Risque lié à l'investissement dans des actions de moyennes capitalisations.
- ▲ Risque de contrepartie.
- ▲ Risque de change

<sup>\*</sup> Portefeuille diversifié composé à 75% minimum d'actions de sociétés domiciliées dans l'Espace Economique Européen, éligibles au PEA et à 25% maximum d'actions de sociétés domiciliées au Royaume Uni et en Suisse. \*\* L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que son investissement dans le Fonds ne génère pas d'impact direct sur l'environnement et la société mais que le Fonds cherche à sélectionner et à investir dans les entreprises qui répondent aux critères définis ci-dessus. \*\*\* Liste non exhaustive. Plus de détails dans le prospectus et le DIC disponibles auprès de la Société de Gestion, Arkéa Asset Management ou sur le site Internet arkea-am.com

### **ZOOM SUR LE FONDS**

Le fonds investit en actions européennes avec pour objectif obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice EURO STOXX EUR Rendement Net à long terme.

L'équipe de gestion utilise son **European Economy Theme Score**\* afin d'apprécier chaque émetteur de l'univers d'investissement au regard du poids réel que représente son activité sur le territoire européen.

La sélection des entreprises européennes qui privilégient une réelle activité en Europe, notamment au travers de 4 critères :

- ▲ La localisation des sites de production
- ▲ L'emploi
- ▲ Les investissements
- ▲ Les chaînes d'approvisionnement
- \* Indicateur propriétaire. Le European Economy Theme Score permet d'apprécier chaque émetteur de l'univers d'investissement au regard du poids réel que représente son activité sur le territoire européen. La quantification du caractère européen de l'activité d'une entreprise couvre différents domaines comme l'implantation, l'emploi et l'investissement.

## ZOOM SUR LE PORTEFEUILLE À DATE

Limites approche ESG: L'approche en matière d'analyse d'entreprises repose sur une analyse qualitative des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance de ces acteurs. Plusieurs limites peuvent être identifiées, en lien avec la méthodologie employée mais aussi plus largement avec la qualité de l'information disponible sur ces sujets. L'analyse se fonde en grande partie sur des données qualitatives et quantitatives communiquées par les entreprises elles-mêmes et est donc dépendante de la qualité de cette information. Bien qu'en amélioration constante, les reportings ESG des entreprises restent encore parcellaires et très hétérogènes. Enfin, bien que la méthodologie d'analyse ait pour objectif d'intégrer des éléments prospectifs permettant de s'assurer de la qualité environnementale et sociale des entreprises sélectionnées, l'anticipation de la survenue de controverses reste un exercice difficile, et peuvent amener à revoir a posteriori l'opinion de la société de gestion sur la qualité ESG d'un actif.



CONSULTEZ LE
REPORTING
DU FONDS

Ce produit présente un risque de perte en capital et sa liquidité n'est pas garantie.

**Arkéa Focus – European Economy** est un fonds de la gamme Arkéa Focus Thematic. "Investir activement de manière plus responsable dans le monde de demain".

#### **RAISONS D'INVESTIR**

- ▲ Donner du sens à votre épargne associé à une recherche de rendement :
  - ▶ Une nouvelle ère de priorisation européenne et de relocalisation.
  - Les entreprises qui vont s'adapter à ce nouveau virage seront, à compétences identiques, les entreprises les plus susceptibles d'être plébiscitées par les investisseurs.
- ▲ Choisir un fonds engagé, article 8 SFDR<sup>(1)</sup> et labellisé ISR.



Note sur l'inflation : la performance du fonds n'est pas indexée à l'inflation. Par conséquent, le rendement du fonds corrigé de l'inflation pourrait être négatif si l'inflation était supérieure au rendement attendu du produit.

L'approche en matière d'analyse d'entreprises repose sur une analyse qualitative des pratiques ESG de ces acteurs, à ce titre plusieurs limites peuvent être identifiées, en lien avec la méthodologie employée mais aussi plus largement avec la qualité de l'information disponible sur ces sujets.

### CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

- ▲ Classification AMF : Actions européennes
- **Date de création du fonds<sup>(2)</sup>: 28/04/2000** ■
- **Dépositaire :** CACEIS BANK
- **Code ISIN:** Part P: FR0000442949

Part A : FR001400NJ57 Part I : FR0010378380

- **⊿ Durée de placement recommandée :** 5 ans
- ▲ Classification SFDR<sup>(1)</sup>: Article 8
- ⊿Indicateur synthétique de risque<sup>(3)</sup>



Risque le

plus faible













Risque le

- ▲ Éligibilité : Assurance-Vie, Comptes-Titres et PEA
- ▲ Souscriptions/rachats: J à 12h30
- ▲ Délai de règlement/livraison : J+2 ouvrés
- ▲ Frais de gestion maximum<sup>(4)</sup>:

Part P & A : 2,00 % Part I : 1.00 %

▲ Commissions de surperformance<sup>(5)</sup>

15% TTC de la surperformance annuelle nette de frais du Fonds supérieure à la performance de l'indice de référence (dividendes réinvestis)

- ▲ Forme juridique : Fonds Commun de Placement de droit français
- ▲ Affectation des resultats : Capitalisation
- ▲ Fréquence de valorisation : Quotidienne
- (1) Classification SFDR: Sustainable Finance Disclosure Regulation, traduction: Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité (Règlement UE 2019/2088).
- (2) Depuis le 28/12/2023, AIS Mandarine Entrepreneurs est devenu Arkéa Focus European Economy.
- (3) Indicateur synthétique de risque ou SRI. Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur synthétique de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du produit. La catégorie de risque associée à ce produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- (4) Pour plus de détails sur les frais, se référer au prospectus du fonds.
- (5) Une commission de surperformance pourra être prélevée même en cas de performance négative de la part, dès lors que sa performance est supérieure à celle de son indice de référence.

## NOS AUTRES FONDS DE LA GAMME

Le FPS est un fonds ouvert uniquement à la clientèle professionnelle ou assimilée au sens de MIF







Arkéa Asset Management est une société de gestion d'actifs filiale du Crédit Mutuel Arkéa, fruit du regroupement de Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion.

Le présent document est purement informatif et ne constitue ni une offre de souscription, d'achat ou de toute autre transaction portant sur les instruments financiers qui y sont visés, ni un conseil personnalisé d'investissement.

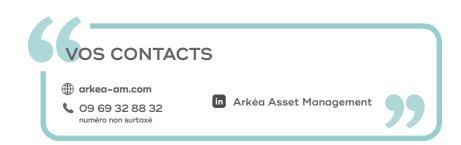
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Le fonds présente un risque de perte en capital et le capital initialement investi peut ne pas être intégralement restitué. La société de gestion est une filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa. L'OPC pourra être commercialisé par des sociétés du même Groupe ayant des intérêts financiers communs qui perçoivent notamment des commissions au titre des placements réalisés, ce qui peut être source de conflits d'intérêts. Le groupe Crédit Mutuel Arkéa a mis en place une politique de gestion des conflits d'intérêts, dont les mesures de barrières d'informations, pour réduire au minimum le risque de conflits d'intérêts, pour autant les dispositifs organisationnels et administratifs établis ne suffisent pas à garantir avec une certitude raisonnable que le risque d'atteinte aux intérêts du client sera évité. Préalablement à toute décision d'investissement dans l'instrument

financier présenté, nous vous recommandons de vous informer en prenant connaissance de la version la plus récente du prospectus et du Document d'Informations Clés (disponibles gratuitement auprès d'Arkéa Asset Management et sur le site internetarkea-am.com). Vous pouvez obtenir des informations complémentaires sur ledit site. Conformément à la réglementation, l'investisseur peut recevoir, sur demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du fonds. Les informations sur la prise en compte des critères extra financiers et les aspects liés à la durabilité sont disponibles sur le site arkea-am.com, rubrique "Finance Durable". La décision d'investir tient compte de toutes les caractéristiques et de tous les objectifs du placement collectif, tels que décrits dans son prospectus.

Exercice de vos droits : Si votre demande concerne les conditions de commercialisation du produit, nous vous invitons à vous rapprocher du distributeur concerné. Si votre demande concerne le fonctionnement du produit, nous vous invitons à consulter la page « Informations Réglementaires », rubrique « Réclamation & Médiation » de notre site internet.

Informations à jour au 31/07/2025, susceptibles d'évoluer dans le temps.



Gestion d'actifs du Crédit Mutuel Arkéa

